

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07/04/2025	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	3.1.1	Acquisitions de biens immobiliers

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_116-DE

S²LO

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

23

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Proposition d'acquisition de parcelles avenue de la Gare

RAPPORTEUR : Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Afin de répondre à un besoin de stationnement lors des rencontres sportives organisées au stade Ernest Vila, monsieur l'adjoint au maire propose à l'assemblée d'acquérir les parcelles cadastrées CN n° 126 (364 m²), CN n° 128 (264 m²) et CN n° 130 (129 m²), appartenant respectivement à la SCI 2B, la SCI 3GD et la SCI BO-SA au prix de 1 € chaque parcelle.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver l'acquisition auprès de la SCI 2B, de la parcelle cadastrée CN n° 126, d'une contenance de 364 m² au prix de 1 €,
- d'approuver l'acquisition auprès de la SCI 3GD, de la parcelle cadastrée CN n° 128, d'une contenance de 234 m² au prix de 1 €,
- d'approuver l'acquisition auprès de la SCI BO-SA, de la parcelle cadastrée CN n° 130, d'une contenance de 129 m² au prix de 1 €,
- d'autoriser monsieur le maire à signer les actes notariés correspondants et tous documents afférents à cet achat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025